



## Fraude sur la formation professionnel

Par **benantoi28**, le **04/08/2009** à **17:40**

Bonjour,

je suis salarié d'une entreprise ( prestataire de service) j'ai reçu il y a un mois une attestation de formation d'une durée de 133 heures. N'ayant pas fais cette formation , j'ai contacté mon employeur en lui disant que je ne retournerais pas ce document signé, faute de n'avoir fais cette formation et mon employeur m'a dit qu'il ne pouvez pas faire cette formation car il serait obligé de me loger pendant la formation et me remplacer auprès de son client donc c'était trop de coût pour pas grand chose. Sachant que nous sommes 7 a travailler pour cet employeur et mes collègues ont reçu le même document. Que risque mon employeur ? et si je retourne le document comme il me le demande est-ce un faux et auprès de qui dénoncer cette fraude ? merci

Par **Cornil**, le **08/08/2009** à **15:49**

Bonjour "benantoi28"

Sur ce forum, où je me suis inscrit récemment, je n'interviens ,en tant qu'internaute bénévole sans lien avec le site, qu'en réplique ou sur des messages "en rade " depuis plus de 72h...

Ce serait un faux si tu le signais... Pour l'instant c'est une "tentative de faux".

Tu peux signaler cette tentative à la DDTE (direction départementale du travail et de l'emploi), c'est eux qui sont compétents en la matière.

Bon courage et bonne chance.

Cornil :Vieux syndicaliste de droit privé, vieux "routier" bénévole du droit du travail, et des forums à ce sujet, mais qui n'y reste que si la discussion reste courtoise et argumentée. Les

forums ne sont pas à mon avis un "SVP JURIDIQUE GRATUIT" ne méritant même pas retour, et doivent rester sur le terrain de la convivialité, ce qui implique pour moi à minima d'accuser réception à l'internaute qui y a répondu. Qu'il sache que son intervention n'est pas tombée aux oubliettes (merci, c'est comme on le sent!). Ingénieur informaticien de profession (en préretraite)

Par **benantoi28**, le **08/08/2009** à **16:00**

je vous remercie pour votre réponse et je garde ce document qui pourra m'être utile je pense.  
@ bientôt